



Tandis que certains foncent vers la réussite, d'autres sont laissés sur la touche par la société. Bruxelles, avril 2015, à proximité du bâtiment de la Bourse (2015). Photo : Ximena Echague/Oxfam

UNE EUROPE AU SERVICE DE LA MAJORITÉ, ET NON D'UNE ÉLITE

Inégalités et pauvreté : il est temps d'inverser la donne en Europe

L'Europe connaît des niveaux intolérables de pauvreté et d'inégalités. Au lieu de privilégier les citoyens, les décideurs politiques sont sous l'influence croissante d'élites fortunées qui modifient les règles en leur faveur, ce qui aggrave la pauvreté et les inégalités économiques et érode constamment et considérablement les institutions démocratiques. En Europe, les mesures d'austérité et des régimes fiscaux injustes sont biaisés au profit de la toute-puissance des intérêts particuliers. Il est temps d'endiguer la pauvreté et les inégalités en privilégiant l'humain.

AVANT-PROPOS

Professeure Stephany Griffith-Jones, directrice du programme des marchés financiers au sein de l'Initiative for Policy Dialogue à l'Université Columbia

Les politiques européennes déployées face à la crise financière mondiale doivent être repensées et révisées afin de promouvoir la croissance économique et d'éliminer les effets néfastes qu'elles font peser sur tous les citoyens, y compris les plus pauvres. Oxfam porte un diagnostic critique sur les niveaux intolérables de pauvreté et d'inégalités en Europe, exacerbés par la crise financière et les mesures d'austérité. Il est temps d'agir à l'échelle européenne pour promouvoir la relance des investissements, l'emploi et la croissance et pour remédier à la perte massive d'emplois, à la baisse des salaires réels et aux coupes opérées dans les services publics, notamment dans des pays comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal, mais aussi plus largement dans toute l'Europe.

Des politiques fiscales plus vastes sont requises dans toute l'UE, en particulier dans les pays disposant d'importants excédents courants (comme l'Allemagne, les Pays-Bas et d'autres) et bénéficiant de faibles coûts d'emprunt. Il convient également d'adopter des politiques fiscales plus étendues dans les pays comme la Grèce. Une partie de la solution réside dans une réduction du service à la dette pour les pays en difficulté financière, associée à une augmentation des recettes fiscales pesant en priorité sur les entreprises et les particuliers les plus riches (notamment dans le secteur bancaire), sans oublier la lutte contre l'évasion fiscale. De plus, des mesures comme le plan Juncker (en souhaitant le voir dans une version étendue) doivent encourager les investissements dans toute l'UE pour soutenir la croissance et la transformation structurelle requises pour améliorer le niveau de vie.

L'expérience en Amérique latine nous a appris que les mesures d'austérité qui ne s'accompagnent pas d'une réduction opportune de la dette engendrent d'importantes récessions. En outre, elles transfèrent les coûts des créanciers aux débiteurs et des créanciers privés aux acteurs publics, les prêts officiels se retrouvant au final à financer le service à la dette. Ces enseignements ont été ignorés en Europe, à l'exception de la restructuration de la dette grecque, que beaucoup estiment encore insuffisante et quelque peu tardive. Les coûts réels de l'ajustement sont toutefois plus largement reconnus.

Alors que de nombreux États européens sont confrontés à des déficits importants, notamment suite au renflouement du secteur financier, on peut raisonnablement attendre du secteur financier qu'il soutienne l'équilibre budgétaire et l'adoption de mesures qui contribuent à réduire le risque de crises futures, et de façon peut-être encore plus urgente, à financer des mesures soutenant la croissance européenne. Pour des centaines d'économistes, il ne fait aucun doute que la taxe sur les transactions financières permettrait de renforcer les finances publiques dans tous les pays d'Europe et de réduire la probabilité de crises tout en constituant une nouvelle source de financement pour la croissance européenne. Une part importante des recettes de la taxe sur les transactions financières pourrait être destinée au financement de solutions à certaines des problématiques internationales les plus complexes, comme la pauvreté et le changement climatique.

Cet excellent rapport d'Oxfam porte un diagnostic avisé sur les problèmes et propose un ensemble de solutions politiques, comme la promotion de la croissance inclusive et l'introduction d'un nouvel impôt comme la taxe sur les transactions financières. Il n'y a plus de temps à perdre. Ces mesures doivent être mises en œuvre sans attendre !

Isabel Ortiz, Directrice du Département de la Protection Sociale à l'Organisation internationale du travail (OIT)

L'Europe se targue depuis longtemps de son modèle social, qui a considérablement réduit la pauvreté et promu la prospérité au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Ces avancées ont toutefois été érodées pendant la crise par une série de réformes d'ajustement à court terme. Les effets cumulatifs du chômage et de l'austérité ont entraîné une résurgence de la pauvreté en Europe et un recul de la prospérité des classes moyennes. Comme le montre ce rapport d'Oxfam, 123 millions de personnes sont actuellement exposées au risque de pauvreté au sein de l'UE (soit un quart de la population de l'Union), contre 116 millions en 2008.

Ces chiffres ont affolé toute l'Europe. Qu'est-il advenu du modèle social européen ? Le déploiement d'importantes ressources publiques pour venir en aide aux institutions privées jugées « trop grosses pour s'effondrer » a contraint les contribuables à absorber les pertes, ce qui a entraîné une augmentation de la dette souveraine et entravé la croissance économique. Depuis 2010, les coûts d'ajustement ont été transférés sur la population, confrontée depuis plus de 5 ans à une pénurie d'emplois et à une baisse des revenus. Par ailleurs, Oxfam estime que 15 à 25 millions de personnes supplémentaires pourraient vivre dans la pauvreté d'ici 2025 si les politiques d'austérité perduraient.

D'après ce rapport, la pauvreté dans l'UE ne relève pas de l'épuisement des ressources, mais de la façon dont les richesses sont distribuées. Selon le Credit Suisse, les 1 % des Européens les plus riches (pays hors UE compris) détiennent plus d'un tiers des richesses du continent.

L'accroissement de la pauvreté et des inégalités résulte également de décisions inadéquates en matière de politiques publiques prises en période de récession. Ces décisions réduisent les transferts de sécurité sociale, limitent l'accès à des services publics de qualité, privilégient l'équilibre budgétaire aux dépens d'emplois décents et érodent le processus de négociation collective, le dialogue social et au final les systèmes démocratiques. Le concept d'accès universel à des conditions de vie décentes pour tous les citoyens, établi de longue date, est en jeu.

Comme le souligne Oxfam dans ce rapport, il est indispensable et urgent de renforcer les démocraties, de réorienter les politiques publiques en faveur des citoyens et de générer des revenus fiscaux suffisants pour ce faire. Il s'agit de repenser l'affectation des dépenses publiques, d'augmenter les recettes fiscales, d'accroître les transferts, de lutter contre les flux financiers illicites, de gérer la dette et d'adopter des cadres macroéconomiques qui soutiennent l'investissement, la croissance et des emplois décents. Tout cela doit contribuer à garantir la justice sociale et à inscrire la prospérité pour tous sur le long terme.

RÉSUMÉ

En 2015, la pauvreté et les inégalités atteignent des niveaux intolérables dans toute l'Europe. Les pays européens peuvent se targuer d'être des démocraties stables soucieuses du bien-être de leurs citoyens, mais l'UE connaît des niveaux de pauvreté et d'exclusion considérés par la plupart comme intolérables au XXI^e siècle. Au sein des nations prospères de l'Union européenne (UE), 123 millions de personnes risquent de sombrer dans la pauvreté et l'exclusion sociale (soit près d'un quart de la population), tandis que près de 50 millions de personnes rencontrent des difficultés matérielles majeures, manquant d'argent pour couvrir les frais de chauffage de leur foyer ou faire face à des dépenses imprévues.

Encadré 1 : AROPE (At Risk Of Poverty or social exclusion, risque de pauvreté ou d'exclusion sociale) : une mesure de la pauvreté dans l'UE

Au sein de l'UE, la pauvreté est mesurée à l'aide de l'indicateur AROPE. AROPE englobe les personnes exposées au risque de pauvreté¹, confrontées à une privation matérielle sévère² ou vivant dans un ménage à très faible intensité de travail³. L'indicateur AROPE correspond à la part de la population totale exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Il s'agit d'une mesure relative qui dépend des conditions de vie spécifiques de chaque pays.

Source : Eurostat⁴

Ces dernières années, un nombre croissant de personnes sont tombées en dessous du seuil de pauvreté dans de nombreux pays de l'UE. Entre 2009 et 2013, 7,5 millions de personnes supplémentaires dans 27 pays de l'UE ont été classées en situation de privation matérielle aiguë, avec une augmentation dans 19 pays. Le chômage reste très élevé dans de nombreux pays, et même ceux qui ont la chance de travailler voient leurs revenus stagner ou se transformer en salaires de misère. Les femmes, les jeunes et les migrants sont les groupes les plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté.

Dans l'UE, la pauvreté ne relève pas de l'épuisement des ressources, mais de la façon dont les ressources (revenus et richesses) sont partagées. D'après le Crédit Suisse, les 1 % des Européens les plus riches (pays hors UE compris) détiennent près d'un tiers des richesses du continent, alors que les 40 % inférieurs de la population se partagent moins de 1 % des richesses nettes totales de l'Europe. Autrement dit en Europe, les 7 millions de personnes les plus riches détiennent le même niveau de richesses que les 662 millions de personnes les plus pauvres (pays hors UE compris)

L'aggravation des niveaux d'inégalités et de pauvreté dans l'UE est due à plusieurs facteurs.

Tout d'abord, les particuliers, entreprises et groupes d'intérêts fortunés ont la mainmise sur les décisions politiques, les biaisant pour servir leurs propres intérêts aux dépens de ceux qu'elles sont supposées servir. Cette situation intensifie les inégalités économiques, car les régimes fiscaux et les politiques des États sont conçus pour profiter à une minorité. Alors que les richesses continuent de s'accumuler en haut de la pyramide, la capacité de ces élites à influencer de façon disproportionnée sur la réglementation exacerbe encore les inégalités. Ce cercle vicieux alliant concentration des richesses, abus de pouvoir et négligence des citoyens a des répercussions préjudiciables sur la croissance économique, la stabilité sociale et la démocratie, ainsi que sur la marginalisation et la pauvreté.

Ensuite, les programmes d'austérité mis en œuvre dans certains pays de l'UE font clairement peser la réduction du déficit public sur les épaules de la frange pauvre et vulnérable de la population et sont lourds de conséquences pour les sociétés européennes. Ces programmes incluent des politiques qui soutiennent l'imposition régressive, réduisent les dépenses publiques, privatisent les services publics, baissent les salaires et sapent les conditions de travail.

Enfin, de nombreux pays de l'UE recourent à des régimes fiscaux injustes qui ne parviennent pas à corriger les inégalités de revenus. Pire encore, ces systèmes semblent contribuer à aggraver les inégalités. Ces régimes sont en permanence biaisés pour taxer plus lourdement le travail et la consommation que le capital, permettant aux hauts revenus, aux riches particuliers et aux entreprises les plus rentables de s'affranchir considérablement de leurs obligations fiscales en déplaçant l'essentiel des efforts sur les citoyens ordinaires. Parallèlement, le coût de la fraude et de l'évasion fiscale dans l'UE représenteraient un manque à gagner de 1000 milliards d'euros chaque année (voir note 157 du rapport complet pour en savoir plus), une somme suffisante pour doubler les investissements totaux des pays de l'UE en matière de santé publique.

Pourtant, la pauvreté et les inégalités économiques ne sont pas une fatalité. Les précédentes crises financières en Amérique latine, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est ont appris à Oxfam que des solutions existaient. L'Europe peut dès à présent prendre des engagements et mener des actions politiques volontaires pour rompre le cycle de la pauvreté, des inégalités et de la confiscation politique qui participe à la faillite du système démocratique. L'augmentation des dépenses sociales, l'amélioration des services publics, un travail et des salaires décents et des régimes fiscaux progressifs peuvent tous contribuer à créer une société plus juste.

En 2010, la stratégie Europe 2020 a abouti à la création de la plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui vise à sortir 20 millions de personnes de la pauvreté dans l'UE. Mais depuis, les taux de pauvreté n'ont fait qu'augmenter.

Il est temps que l'Europe ré-endosse son rôle de leader mondial en promouvant un programme progressiste qui s'adresse à tous, et pas

seulement à une élite puissante et fortunée. L'Europe reste l'une des régions les plus riches du monde, si bien qu'on ne saurait évoquer un manque de moyens financiers. Les principaux leaders doivent désormais démontrer une volonté politique pour mettre un terme à la pauvreté et aux inégalités extrêmes en Europe.

RECOMMANDATIONS

L'UE et ses États membres doivent intervenir de toute urgence dans quatre domaines politiques clés afin de garantir à leurs citoyens des niveaux supérieurs d'égalité et de développement.

Les recommandations suivantes sont des principes directeurs très pertinents au sein de l'UE, mais qui doivent être adaptés en fonction des différents contextes institutionnels et nationaux.

Les institutions de l'UE et les États membres doivent :

1. Renforcer la démocratie institutionnelle

- Encourager les citoyens à s'engager de façon plus pertinente dans les processus démocratiques, en particulier concernant la budgétisation et l'affectation des ressources ;
- Tout mettre en œuvre pour s'assurer que les processus d'élaboration des politiques deviennent moins perméables aux intérêts particuliers et plus démocratiques, grâce à des registres publics et obligatoires des lobbies, des règles plus strictes sur les conflits d'intérêt et une représentation équilibrée au sein des groupes d'experts ;
- S'assurer que des informations de bonne qualité sur les processus administratifs et budgétaires sont rendues publiques, gratuites et facilement accessibles.

2. Ré-investir dans les services publics

- Garantir une éducation et des soins de santé publics gratuits et universels pour tous, pour que les États puissent honorer leurs obligations envers leurs citoyens en matière de respect des droits de l'homme ;
- Privilégier la budgétisation sensible au genre et analyser systématiquement les politiques économiques envisagées en termes d'impact sur les femmes et les filles ; Attribuer un financement qui promeut l'égalité entre les genres, notamment au niveau de la redistribution des responsabilités dans les soins ;
- Créer des systèmes de protection sociale qui répondent aux besoins des plus vulnérables, protègent les ménages à bas revenus et proposent des services sociaux pour les enfants et la jeunesse.

3. Garantir un travail et des salaires décents

- S'assurer que l'emploi est relié aux systèmes de protection sociale, notamment avec la mise en œuvre d'un seuil de protection sociale ;

- Corriger les écarts salariaux entre hommes et femmes et approuver des plans d'action pour lutter contre les inégalités entre les genres en matière d'indemnisation et d'ancienneté ;
- Reconnaître le rôle du travail non rémunéré, et contribuer à réduire le fardeau du travail non rémunéré qui affecte les femmes de manière disproportionnée en proposant des services de garde des enfants et de soins aux personnes âgées, des congés médicaux et familiaux payés, des heures de travail souples et un congé parental payé ;

4. Justice fiscale

- Accroître la coopération pour lutter contre l'évasion fiscale et la concurrence fiscale préjudiciable, et adopter un cadre de reporting complet sur la transparence pour les grandes entreprises dans toute l'Europe de sorte que les organismes percepteurs veillent à ce qu'elles paient des impôts là où se déroulent les véritables activités économiques ;
- Prêter une plus grande attention à l'impact des politiques fiscales de l'UE sur les pays en développement et soutenir ces derniers pour augmenter progressivement leurs recettes fiscales ;
- Soutenir la participation sur un pied d'égalité des pays en développement aux discussions et à la prise de décisions relatives à la fiscalité internationale ;
- Promouvoir des régimes fiscaux nationaux progressifs dans toute l'Europe.

NOTES

- 1 Le taux de risque de pauvreté est défini comme la part des personnes ayant un revenu disponible équivalent (après transferts sociaux) inférieur au seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national après transferts sociaux. Il ne s'agit pas d'un indicateur de richesse ou de pauvreté. Il se contente d'offrir un point de comparaison des bas revenus par rapport aux revenus des autres habitants d'un pays donné. Un tel revenu n'implique toutefois pas forcément un niveau de vie moindre.
- 2 La privation matérielle désigne une situation de difficulté économique durable définie comme l'incapacité forcée à couvrir (plutôt que le choix de ne pas couvrir) les dépenses suivantes : des dépenses imprévues, une semaine de vacances hors du domicile par an, un repas avec viande, volaille ou poisson un jour sur deux, le chauffage adapté du logement, l'achat de biens de consommation durables, tels qu'un lave-linge, un téléviseur couleur, un téléphone ou une voiture, les impayés (hypothèque ou loyer, factures d'électricité/d'eau/de gaz, achats à tempérament ou autres emprunts).
- 3 L'intensité de travail correspond au rapport entre, d'une part, le nombre de mois ouvrés par tous les membres du ménage en âge de travailler durant l'année et, d'autre part, le nombre total de mois qui auraient pu, en théorie, être ouvrés par les membres du ménage sur cette même période. Une personne en âge de travailler est une personne âgée de 18 à 59 ans, à l'exception des étudiants âgés de 18 à 24 ans. Les ménages composés uniquement d'enfants, d'étudiants âgés de moins de 25 ans et/ou de personnes âgées de plus de 60 ans sont totalement exclus du calcul de l'indicateur. Un faible niveau d'intensité de travail correspond à la part des personnes vivant dans un ménage dont le niveau d'intensité de travail est inférieur à 0,20.
- 4 Eurostat, http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:At-risk-of-poverty_rate/fr

© Oxfam International, septembre 2015

Ce document d'information a été rédigé par Teresa Caverro, avec les contributions de Deborah Hardoon, Catherine Olier, Susana Ruiz et Daria Ukhova. L'auteure remercie Manon Aubry, Esmé Berkhout, Leila Bodeux, Federica Corsi, Nick Galasso, Helena MacNamara, Jörg Nowak, Helena O'Donnell, Quentin Parrinello, Javier Pereira et Nicolas Vercken pour leur contribution et leur soutien. Oxfam remercie pour leur aide, la plateforme sociale européenne (Social Platform) ainsi que la Confédération européenne des syndicats. Oxfam remercie également Natalia Alonso, Jaime Atienza, Angela Corbalán et Jonathan Mazliah pour leur assistance dans la réalisation du rapport. L'auteure souhaite remercier tous les collègues d'Oxfam ayant fait part de leurs précieux commentaires et contributions dans la réalisation de ce rapport. Traduction et relecture par eXceLingua, Caroline Prak, Manon Aubry et Barbara Scottu. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter: advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Email policyandpractice@oxfam.org.uk. Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-936-2 en septembre 2015. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam Indie (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Japon (www.oxfam.jp)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Novib (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

N'hésitez pas à contacter par courrier les organisations répertoriées ci-dessus pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : www.oxfam.org.

Courriel : advocacy@oxfaminternational.org